



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 2

Date : 27 / 3 / 2009

Remplace la fiche : 2 / 7 / 2008

Muloxyl GB**MULOXYL**

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial : Muloxyl GB
Usage : Appât pour la lutte contre le grand campagnol/le campagnol terrestre.
Identification de la société : EDIALUX-FORMULEX NV
Rijksweg 28
2880 BORNEM BELGIUM
Tel : +32 (0) 3 886 22 11
Fax : +32 (0) 3 886 24 60
E-mail : edialux@edialux.be
www.edialux.com
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0) 70 245 245

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets indésirables pour la santé : Nocif en cas d'ingestions répétées.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants : Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

| Nom de la substance | Contenance | No CAS | No CE | Numéro annexe | Classification |
|--|------------|------------|-----------|---------------|-----------------------------------|
| 3-(3-biphényl-4-yl-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarine | = 0,005 % | 56073-07-5 | 259-978-4 | 607-157-00-X | T+; R28 T; R48/25 N; R50-53 |

Matière active: : DIFENACOUM

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
Repos.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- **Contact avec la peau** : Rincer abondamment à l'eau.
Prendre une douche pendant 15 minutes.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.
Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Ne pas faire couler l'eau vers l'oeil non atteint. porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer.
Appeler un médecin.
Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Ingestion** : Faire boire de l'eau.
Faire vomir en enfonçant un doigt dans la gorge.
Administer le sulfate de sodium comme purgatif (pas de purgatif huileux).
Antagonisme avec vitamine L: freine la formation d'un certain nombre de facteurs de la coagulation. Absorbé répétées plusieurs jours de suite, peut provoquer l'apparition d'hémorragies sous-cutanées. Thérapeutique: vitame K1
"Phytoménadione BP" en suspension aqueuse peut être administrée par voie intraveineuse lente (max. 1mg/minute, max. 10 mg au total). Vitamine K3 est contre-indiquée. Premier traitement TPT 24h après ingestion, deuxième après 48h, en cas de baisse ensuite tous les 6à12h. Durée de baisse TPT: 45j jusqu'à quelques mois. Chre le patient que prend des anti-coagulants de façon thérapeutique: pas de vitamine K1: d'abord déterminer le TPT.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 2

Date : 27 / 3 / 2009

Remplace la fiche : 2 / 7 / 2008

Muloxyl GB

MULOXYL

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Produits de combustion dangereux** : Formation des gaz toxiques possible.
Prévention : Protection des intervenants: pas de nécessité d'une protection spécifique.
- Agents d'extinction appropriés : Eau.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles** : Eviter le contact avec la peau.
Précautions pour l'environnement : Éviter une distribution non contrôlée dans le milieu.
Méthodes de nettoyage : Balayer le produit et le remettre au service des immondices.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockage** : Conserver hors de portée des enfants.
Dans un local sec.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Manipulation : Éviter de manger, boire ou fumer pendant la manipulation.
À l'écart des produits parfumés.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- Protection respiratoire : Non requis.
- Protection des mains : Utilisez des gants en caoutchouc.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Non requis.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Granules.
Couleur : Rouge.
Odeur : carotte
Solubilité dans l'eau : Insoluble.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité et réactivité** : Stable dans les conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Effets indésirables pour la santé** : Contient un anticoagulant à action prolongée (dérivé de coumarine).
Peut provoquer une intoxication grave en cas d'ingestions répétées.
Antidote: vitamine K1.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information relative aux effets écologiques** : Toxicité aiguë abeilles: non toxique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 2

Date : 27 / 3 / 2009

Remplace la fiche : 2 / 7 / 2008

Muloxyl GB**MULOXYL**

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités** : Les rongeurs morts doivent être retirés quotidiennement de la zone de traitement pendant toute la période de traitement. Ne pas les jeter dans les poubelles ni les décharges.
- Méthode d'élimination** : Ramener les surplus de traitement éventuels aux points de ramassage prévus à cet effet.
Ramener les emballages vides aux points de ramassage prévus à cet effet.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- No ONU** : /
- ADR/RID** : Non réglementé.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s)** : Aucun(e).
- Phrase(s) R** : Aucun(e).
- Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24 : Éviter le contact avec la peau.
S37 : Porter des gants appropriés.
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- Phrases additionnelles** : La zone de traitement doit faire l'objet d'un marquage pendant la période de traitement. Les rongeurs morts doivent être retirés quotidiennement de la zone de traitement pendant toute la période de traitement. Ne pas les jeter dans les poubelles ni les décharges.

16 AUTRES DONNÉES

- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)** : R28 : Très toxique en cas d'ingestion.
R48/25 : Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document